



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relations franco-algérienne

Question au Gouvernement n° 4533

Texte de la question

RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES

M. le président. La parole est à Mme Fadila Khattabi.

Mme Fadila Khattabi. Il y a soixante-quatre ans, en Algérie, un homme a été arraché à sa famille pour avoir espéré l'indépendance de son pays. Comment est-il mort ? Où est son corps ? Des interrogations demeurent. Cet homme, c'était mon grand-père.

Je n'ai pas pour habitude d'évoquer mon histoire personnelle mais permettez-moi de le faire aujourd'hui. Oui, il me tient à cœur de vous en parler car nous sommes nombreux à avoir, de près ou de loin, un lien avec l'histoire de ce pays. Oui, l'histoire commune de la France et de l'Algérie est complexe, faite de tragédies mais aussi d'amour, faite de drames mais aussi d'attaches profondes.

Cependant, nous devons aujourd'hui aller de l'avant, nous nourrir de ce passé douloureux, afin de construire ensemble, Français et Algériens, un avenir commun. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Mme Sonia Krimi. Bravo !

Mme Fadila Khattabi. Je crois profondément en la force des symboles et des messages que nous véhiculons, car ils guident nos actes.

En tant que présidente du groupe d'amitié France-Algérie, je souhaite rendre hommage à l'action du Président de la République et du Gouvernement qui ont engagé un travail sans précédent dans l'histoire de notre pays, pour honorer la mémoire de ceux qui ont vécu cette histoire commune entre la France et l'Algérie. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Je salue également la volonté politique qui a permis la création de la commission « mémoires et vérité », présidée par Benjamin Stora. Ces mémoires sont une clé essentielle dans les relations qui unissent nos deux pays : mémoires pour les combattants algériens du XIXe siècle dont nous avons restitué les crânes, mémoires pour les victimes de la répression sanglante du 17 octobre 1961 ou encore mémoires pour tous les anciens combattants ; bref des mémoires plurielles, mais aussi et surtout des mémoires partagées.

Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, ma question n'interrogera pas le passé mais plutôt l'avenir car seul l'avenir compte... *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. La France et l'Algérie sont unies par des liens ancrés dans l'histoire – y compris des histoires personnelles telles que celle que vous venez d'évoquer – et par un partenariat indispensable à la stabilité de l'espace méditerranéen. Nous sommes convaincus de l'intérêt de nos deux pays à travailler ensemble dans tous les secteurs et nous avons pour la relation entre nos deux peuples, pour l'avenir du partenariat franco-algérien, une ambition forte exprimée à plusieurs reprises par le Président de la République. Nous avons le plus profond respect pour la nation algérienne et pour la souveraineté de l'Algérie.

Je sais que cette vision des relations franco-algériennes est partagée par des responsables algériens avec qui j'ai eu l'occasion de travailler de manière approfondie sur de nombreuses questions d'intérêt commun et avec lesquels nous avons toujours trouvé des solutions aux problèmes qui survenaient. Car lorsque des difficultés se présentent – c'est inévitable dans une relation aussi marquée par les blessures de l'histoire que celle-ci –, il faut en parler, les partager et œuvrer ensemble pour les dépasser.

M. Jean-Paul Lecoq. Il y a du boulot concernant les essais nucléaires !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Nous y sommes toujours parvenus et c'est la voie que nous entendons privilégier pour l'avenir.

Nous regrettons plusieurs malentendus survenus récemment car une telle situation ne correspond pas à l'importance que nous attachons aux relations entre nos deux pays – je vous le dis en votre qualité de présidente du groupe d'amitié. Nous avons engagé des efforts visant à rétablir les conditions d'une relation apaisée avec l'Algérie : nous y travaillons avec sérieux, dans le respect mutuel, dans le respect de la souveraineté de chaque pays. C'est sur cette base que nous entendons poursuivre notre action.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Fadila Khattabi](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4533

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)